Rapport d'activité

2024

Une année d'engagements

CENTRES SOCIAUX
ET SOCIOCULTURELS

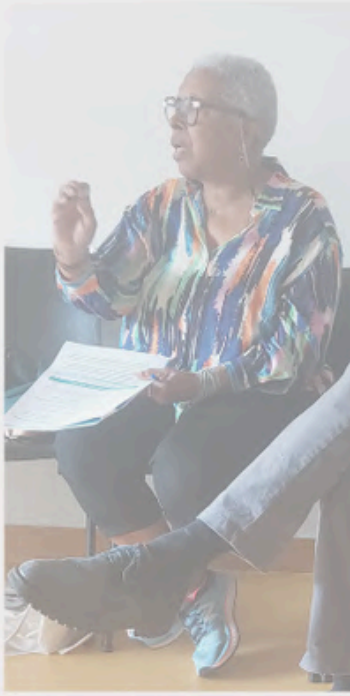

ÉDUCATION
POPULAIRE
ÇA NE REPOSE PAS
SUR DE L'AIR!

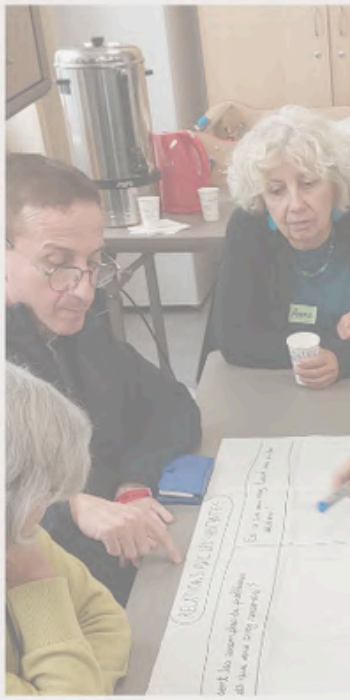

CENTRES SOCIAUX
FERMÉS
=
FAMILLES
ABANDONNÉES

CENTRES SOCIAUX
FERMÉS
SOCIÉTÉ
BRISÉE!
CSC
MERCI!

Sommaire

Rapport moral

Mot du président - page 6

01

Représentation institutionnelle et plaidoyer

1.1 Représentation institutionnelle.....p.9
1.2 Plaidoyer.....p.11

02

Animation de réseau

2.1 Un dynamisme qui se confirme.....p.16
2.2 Une variété de formats.....p.17
2.3 Une variété de thèmes.....p.17

03

Accompagnement et formation

3.1 Accompagnement des centres.....p.21
3.2 Formation des bénévoles.....p.24
3.3 Formation des salarié·e·s.....p.26

04

Projets transversaux

4.1 Evaluation de l'utilité sociale....p.29
4.2 Projet "S'approprier son cadre de vie avec les CSC parisiens"...p.30
4.3 Réseau seniors franciliens.....p.31
4.4 Projet éducatif global.....p.32
4.5 Le Futur est à Nous !.....p.32

05
Mutualisation de dispositifs

5.1 Service civique.....p.34
5.2 Soutien aux projets seniors.....p.36
5.3 Soutien au passage des examens linguistiques.....p.37

06
Observatoire

6.1 Un état des lieux préoccupant de la situation économique des CSC.....p.40
6.2 Un poster SENACS 2023 dédié à la fonction accueil.....p.41

07
Fédéralisme

7.1 L'animation du fédéralisme parisien.....p.43
7.2 Notre contribution aux travaux du réseau fédéral.....p.45

Annexes

Les groupes de pairs de l'année 2024 p.46

Rapport moral

L’engagement, au cœur de l’année 2024

Nous avons placé l'année 2024 sous le signe de l’engagement.

Déjà, il y avait eu le congrès de Lille, en 2023, qui avait réaffirmé que nos centres sociaux et socioculturels font plus qu’un ensemble d’activités : ils sont le lieu où les habitant·e·s des quartiers s’organisent pour mener des aventures collectives.

Des aventures petites : se réunir pour tricoter, des aventures extraordinaires : faire un voyage sur l’île de Crête avec maman, papa et les frères et sœurs.

Des aventures pour défendre nos intérêts : manifester place de la République pour réclamer une revalorisation de nos subventions.

Des aventures de citoyen·ne·s : pour se préparer à voter pour nos député·e·s, pour dire notre attachement à nos valeurs.

Oui, nous sommes là, nous faisons un sacré travail avec conviction, avec probité, avec engagement.

Cette année 2024 a commencé par la bataille pour nos budgets.

En lien avec la revalorisation salariale de la branche que nous avons appliquée, nous nous sommes inquiétés d'obtenir une augmentation de nos ressources auprès de nos financeurs.

Notamment fin janvier, nous nous sommes retrouvés place de la République pour manifester notre détermination et réclamer les moyens de poursuivre nos activités.

Cette mobilisation s'est poursuivie tout au long de l'année jusqu'à la rencontre avec Léa Filoche et la Direction des solidarités au Picoulet, fin décembre.

Au résultat, oui, nous avons récupéré quelques sous supplémentaires pour notre exercice 2024.

Cependant, la situation reste au global tendue pour le réseau et appelle notre vigilance et celle de nos partenaires.

La campagne des législatives a été une autre occasion d'accompagner nos concitoyen·ne·s, avec plusieurs initiatives menées par les centres sociaux et socioculturels dans leur quartier et bien sûr soutenues par la fédération.

Nous nous sommes également engagés pour demander l'effectivité de l'accès aux droits pour toutes et tous. D'abord dans nos centres, bien sûr, mais également au niveau fédéral, à travers une rencontre avec la direction de l'action sociale de la CNAV, une audition auprès du CESE, une action de mobilisation des sénateurs·ices parisiens et la participation aux travaux de la coalition « Dématérialiser sans déshumaniser » animée par la FCSF.

Sur le plan de la lutte contre les inégalités éducatives, nous avons poursuivi le travail autour de la valorisation du rôle éducatif global de nos structures, impulsé par Frédéric Jésu, en accompagnant la rédaction collective d'une première version d'un guide d'aide à l'écriture d'un projet éducatif global, à laquelle plusieurs centres ont contribué. Ce travail aboutira à l'édition d'un guide méthodologique dans les prochains mois.

En parallèle, en 2024, notre fédération a encore renforcé son engagement auprès des centres sociaux et socioculturels parisiens adhérents :

- en développant encore l'animation de réseau avec 64 rencontres cette année, soit 712 participations pour quelques 264 personnes différentes ;
- en organisant des formations qui ont réuni 197 participations bénévoles et près de 46 de la part des salarié·e·s ;
- en accompagnant individuellement un tiers des centres adhérents sur différents sujets : gouvernance, préparation au dialogue de gestion, renouvellement des projets sociaux, mise en œuvre de la revalorisation des salaires ;
- en mutualisant le portage de certains dispositifs (convention CNAV, Service civique, soutien aux certifications linguistiques).

Enfin la fédération a choisi de favoriser et soutenir l'innovation sur le sujet de l'engagement des habitant·e·s à travers la mise en place d'un projet d'expérimentation « Développement du pouvoir d'agir et cadre de vie », soutenu par la Fondation des Solidarités Urbaines.

Cinq centres sociaux et socioculturels ont choisi de s'inscrire dans ce projet pour bénéficier d'un cadre facilitant pour mener à bien des projets qui sortent du cadre de financement habituel : rencontrer les habitant·e·s de nouveaux logements sociaux dans la Samaritaine, réunir les partenaires d'un kiosque citoyen placé dans le square Toussaint Louverture, construire un conseil de maison, soutenir un collectif autour d'enfants porteurs de handicap, accompagner un conseil de quartier avec des outils de démocratie participative.

Alors oui, les habitant·e·s, les bénévoles et les salarié·e·s des centres sociaux et socioculturels parisiens sont des personnes engagées.

Des personnes qui découvrent, du fond de leurs difficultés, la force de déployer leur solidarité, d'affirmer leur dignité, de manifester leur humanité.

Yanic Gornet - Président

I. Représentation institutionnelle et plaidoyer

Chiffres clefs 2024

3 CAMPAGNES

Financement des centres
Législatives
Réouverture des guichets

7 INSTITUTIONS CLEFS INTERPELLÉES

CAF, Ville de Paris, Etat, Député·e·s, Sénateurs·ices, CNAV, CESE

300 HABITANT·E·S ET SALARIÉ·E·S

et 12 élu·es parisiens

place de la République pour défendre les centres sociaux et socioculturels

UNE RECHERCHE ACTION

10 centres participants

à la démarche de la coalition dématérialiser sans déshumaniser

1.1 Représentation institutionnelle

1.1.1 - Financement des centres sociaux et socioculturels

L'essentiel de l'effort de représentation institutionnelle a consisté, dans la lignée du travail entamé en 2023, à sensibiliser les décideurs parisiens aux difficultés de financement rencontrées par nos structures.

Les centres sociaux et socioculturels parisiens et Léa Filoche, adjointe aux solidarités - 02 décembre 2024

Plus spécifiquement, la fédération parisienne à sensibilisé ses interlocuteurs à :

- la nécessité d'une revalorisation du financement de la Ville de Paris et d'un soutien de la CAF, à travers notamment la mobilisation du Fonds d'Aide Exceptionnel ;
- l'importance de réunir un tour de table des financeurs (Ville, CAF, Etat) autour de la situation des centres sociaux et socioculturels ;
- la pertinence d'envisager de faire évoluer les financements des centres parisiens vers un modèle de type « pacte de coopération », soit un engagement pluriacteurs et pluriannuel sur le financement d'un projet social.

Les interlocuteurs·ices rencontrés par la fédération dans ce cadre:

- Mme Léa Filoche, adjointe à la Maire de Paris, en charge des solidarités ;
- M. Tahar Belmounès, directeur général de la CAF de Paris ;
- Mme Fanta Bérété, députée de la 12eme circonscription, membre de la Commission des Affaires Sociales ;
- M. Christian Forterre, commissaire à la lutte contre la pauvreté ;
- Mme Mélody Tonolli, adjointe à la Maire de Paris, en charge de la politique de la ville.

Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu au sein du réseau sur ce sujet, afin de nourrir le travail de représentation fédérale. En février 2024 s'est tenue une visioréunion sur la situation économique des centres parisiens. En mars 2024, une réunion présidences directions a permis d'explorer collectivement les points clefs pour les prochaines conventions pluriannuelles d'objectifs avec la Ville de Paris. En novembre 2024, la réunion présidences directions avait pour objet la préparation de la rencontre avec Léa Filoche du 2 décembre 2024 (cf. animation de réseau).

En 2024, la Ville de Paris a revalorisé la dotation globale attribuée aux centres sociaux et socioculturels. La CAF de Paris a obtenu la mobilisation du Fonds d'Aide Exceptionnel pour tous les centres parisiens en déficit.

1.1.2 - Autres sujets

D'autres sujets ont été abordés dans le travail de représentation institutionnelle en 2024 :

- **la fragilité du modèle économique** des centres parisiens : entre facteurs structurels (sous-financement des secteurs famille et linguistique) et conjoncturels (inflation et nécessaires revalorisations salariales) ;
- les demandes croissantes en matière **d'accès aux droits** et les répercussions organisationnelles, humaines et financières sur nos structures ;
- **le rôle éducatif global** des centres sociaux et socioculturels parisiens ;
- le rôle des centres sociaux et socioculturels en matière **d'apprentissage du français** et le manque de financement ;
- les centres sociaux et socioculturels et le soutien à la **certification linguistique,** bilan de l'action et difficultés de financement ;
- les centres sociaux et socioculturels parisiens et **les actions auprès des seniors**, le financement de la conférence des financeurs ;
- les centres sociaux et socioculturels et **la politique de la ville** (périmètre des territoires politique de la ville, thématiques prioritaires, participation des habitant·e·s) ;
- la mise en tension du modèle centre social et **la perte de sens :** entre action sociale et éducation populaire.

1.2 Plaidoyer

1.2.1 - Défense des centres sociaux et socioculturels

L'année 2024 a été marquée par une mobilisation nationale des centres sociaux et socioculturels pour alerter les décideurs publics sur les tensions s'exerçant sur leur modèle socioéconomique.

La fédération parisienne et ses adhérents se sont appropriés les éléments de campagne nationale afin de soutenir la mobilisation des financeurs au niveau national (Etat, CNAF, CNAV, associations de collectivités territoriales,…). **Les centres sociaux et socioculturels parisiens ont été invités à sensibiliser leurs élu·e·s d'arrondissement et leurs député·e·s.** Un kit de mobilisation a été diffusé à cet effet.

Le point d'orgue de cette mobilisation a été la journée de mobilisation nationale du 31 janvier 2024.

À Paris, nous avons organisé une manifestation place de la République, sous forme d'un village festif et militant, regroupant près de 300 habitant·e·s, bénévoles, salarié·e·s des centres sociaux et socioculturels parisiens.

Huit centres se sont investis dans la préparation de cette mobilisation en participant à près de 6 réunions et en contribuant à l'organisation et à l'animation du village (stands, ateliers, gestion logistique, etc.).

Une brochure destinée aux habitant·e·s et partenaires, argumentant la situation de mise en tension de nos structures a été mise à disposition des adhérents. De nombreux élu·es parisiens sont venu·es témoigner leur soutien à nos associations lors de cette manifestation.

1.2.2 - Législatives et défense des valeurs démocratiques

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, l'éventualité de voir l'extrême droite parvenir au pouvoir a conduit des centres sociaux et socioculturels à construire des alliances et à publier des textes de positionnement faisant état de l'incompatibilité du programme proposé par les formations d'extrême droite et les valeurs et principes défendus par nos structures. La Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) a publié une prise de position face au risque de la montée des idées d'extrême droite.

À Paris, les adhérents se sont mobilisés à l'échelle de leur territoire, en organisant débats et/ou campagnes d'appel au vote.

La fédération parisienne a organisé deux visio-réunions (avant et après le 1er tour) afin de permettre les échanges et d'envisager une stratégie collective au niveau parisien.

Le conseil d'administration de la fédération parisienne a publié une prise de position et des documents de communication parisiens à usage des centres adhérents ont été conçus et diffusés.

1.2.3 - Droit des étrangers

Dans la suite de ce qui avait été fait en 2023, la fédération parisienne a **relayé les mobilisations** de partenaires associatifs investis sur le sujet et diffusé de la ressource.
Une soirée décryptage, coorganisée avec la fédération des Hauts-de-Seine et animée par le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés) a réuni 120 participant·e·s le 21 mars 2024.

1.2.4 - Dématérialisation et accès aux droits

Maison France Services

Le centre social et socioculturel la 20ème Chaise a été approché par les services de l'Etat aux fins d'envisager le portage d'une Maison France Services. Le conseil d'administration du centre a élaboré une réponse circonstanciée pour décliner cette proposition. Le conseil d'administration de la fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris, réuni en séance du 10 décembre 2024 a pris connaissance de cette réponse et a voté à l'unanimité son accord avec l'analyse portée dans ce texte. Cette prise de position est consultable sur le site de la fédération, à la section Ressources/prises de position.

Garantir l'accès aux droits à la retraite pour tous·tes

Dans la continuité du travail engagé en 2023, à travers le Collectif Retraite Ile-de-France, dont elle est membre, la fédération parisienne des centres sociaux et socioculturels a poursuivi un travail d'interpellation au sujet de l'accès aux droits à la retraite auprès de la CNAV Ile-de-France.

Le 1er mars 2024, **une représentation du collectif a rencontré Sylvia Noll**, directrice retraite et action sociale de l'Assurance retraite Ile-de-France afin d'évoquer les conditions de l'effectivité de deux ambitions figurant à la COG 2023-2027 : proposer plus de rendez-vous, amplifier la lutte contre le non-recours aux droits. Notre fédération a rappelé l'importance de l'accès aux droits à la retraite dans le cadre de la politique de prévention de la CNAV dont les centres sociaux et socioculturels sont des partenaires. **En effet, les difficultés d'accès aux droits ont un effet direct sur la précarisation des personnes et sur la dégradation de leur santé physique et mentale.**

Le 5 avril 2024, des représentantes du collectif, dont une administratrice de la FCS75 ont été **auditionnées par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine "Droits sociaux : accès et effectivité".** Cette saisine a abouti sur un avis adopté en séance plénière le 27 novembre 2024 avec 84 voix pour, 1 voix contre et 32 abstentions.

Parmi les 13 pistes de solutions proposées à l'avis, les solutions 6 et 7 en particulier ont été défendues par nos associations :

- il faut définir une entité chargée de l'accompagnement du dossier de départ à la retraite (administration, employeur privé, etc) ;
- les administrations doivent proposer un accompagnement physique aux démarches , c'est-à-dire laisser le choix et proposer des alternatives à la dématérialisation.

Une recherche-action pour développer le pouvoir d'agir face à la dématérialisation

La fédération parisienne s'est engagée dans la recherche action de la coalition nationale « Dématérialiser sans déshumaniser » portée par la FCSF. L'objectif de cette recherche ? Construire un plaidoyer national sur la dématérialisation des démarches administratives en valorisant la parole des usager·e·s et des bénévoles et salarié·e·s de la médiation numérique. Il s'agit en particulier de démultiplier les remontées des dysfonctionnements des plateformes afin d'obtenir par les administrations concernées, une prise en compte des demandes d'amélioration.

10 centres sociaux et socioculturels parisiens se sont engagés dans cette démarche, animée localement par la fédération parisienne et la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF). Trois réunions (appel à manifestation d'intérêt, partage des outils et méthodes, mise en commun des résultats) ont réuni bénévoles et salarié·e·s de l'accès aux droits. Trois centres ont mobilisé des bénévoles pour documenter 25 remontées d'usage.

Le 19 juin 2025 aura lieu la journée nationale de présentation des résultats de la recherche-action et celle des éléments de plaidoyer.

1.2.5 - Le Français pour Toutes et Tous

Le collectif Le Français pour Toutes et Tous regroupe la Fédération des Centres Sociaux de France, la Cimade, le Secours Catholique, le RADyA et Germae.

Depuis 2020, le collectif mène un projet de recherche-action, avec l'appui d'Eric Mercier, chercheur associé à l'Université de Tours, dont la finalité est de renforcer la place des apprenant·e·s au cœur de l'apprentissage du français et du plaidoyer.

2024 a vu la publication des résultats de cette recherche action. La fédération parisienne, la fédération de Seine-Saint-Denis et le Secours Catholique ont travaillé à l'élaboration d'une journée interdépartementale de restitution auprès des apprenant·e·s, formateurs-ices, professionnel·le·s des centres sociaux et socioculturels, des associations et des institutions en Ile-de-France. Celle-ci aura lieu le 21 mars 2025.

II. Animation de réseau

Chiffres clefs 2024

64 RENCONTRES
3 fois plus qu'en 2018

31 CENTRES
sociaux et socioculturels participants
soit l'ensemble des adhérents

52 THÉMATIQUES
abordées au cours de l'année 2024

712 PARTICIPATIONS
de salarié·e·s et de bénévoles

15 PARTENAIRES
intervenants dont 4 centres parisiens

264 PERSONNES
différentes participantes à l'animation de réseau parisienne

2.1 Un dynamisme qui se confirme

Séminaire des administrateurs·ices des centres parisiens - 28 septembre 2024

Le déploiement que connaît l'animation de réseau depuis 2019, tant en nombre de rencontres, en variété de thèmes abordés, que de formats, se poursuit avec un total de **64 rencontres et 31 centres** mobilisés. On comptabilise **712 participations pour 264 personnes différentes,** sur une base de données totale de plus de 500 personnes.

Parmi elles, 85 bénévoles (bénévoles d'activités ou administrateurs·ices), 167 salarié·e·s, et une petite dizaine de stagiaires et volontaires en service civique.

Type de rencontres	Nombre de rencontres	Nombre de participations	*Nombre de centres*
Café découverte	10	77	24
Fédéralisme	4	80	29
Groupes de travail	8	40	16
Groupes de pairs	25	234	31
Familles	3	31	24
Linguistique	7	47	18
Accueil	4	49	20
Enfance-jeunesse	4	29	15
Seniors	4	27	12
Administrateurs-ices	1	30	14
Directions	1	13	13
Service civique tuteurs·ices	1	8	5
Réunions actualité	6	72	27
Plaidoyer	11	209	31
TOTAL	**64**	**712**	**31**

2.2 Une variété de formats

La variété de formats permet de toucher des personnes différentes, mais également de **répondre à des besoins distincts :**

- **temps d'échanges** entre pairs mais également en transversalité ;
- **groupes de travail** pour aboutir à une production commune ;
- **rencontres informatives descendantes** sur des points techniques ;
- témoignages et **valorisation d'expériences portées par des centres** ;
- **temps de découverte** et de dialogue avec des partenaires potentiels ;
- **réunions informatives** sur des sujets plus politiques ;
- **temps de mobilisation** et de co-construction fédérale.

2.3 Une variété de thèmes

Les **52 thématiques abordées** ont pour l'essentiel été déterminées avec les acteurs·ices du réseau, sur la base de programmations coconstruites (groupes de pairs), ou sur la base des échanges que l'équipe fédérale entretient avec les acteurs du réseau. Elles s'articulent autour de 3 grands axes :

2.2.1 - Thèmes liés au pilotage du centre social

Gestion RH et financière

- Mutualisation : présentation de la centrale d'achats Apogées
- Outils de suivi de gestion du centre (avec Céfia)
- Nouvelles grilles paritaires Alisfa : mise en œuvre
- Budgets 2025
- Conventions Pluriannuelles d'Objectifs

Gestion de projet

- Gestion de projet : présentation de la formation fédérale parisienne à destination des coordinateurs·ices
- Echanges sur le bilan et l'appel à projet de la CNAV

Vie associative

- Le politique dans les centres sociaux et socioculturels : quelles pratiques ? quelles limites ? quel rôle du conseil d'administration ?
- Assemblées générales et éducation populaire : quelles pratiques ? (avec Le Pari's des Faubourgs et Aires 10)
- Devenir administrateur·ice de son centre social et socioculturel

Fédéralisme

- Bienvenue dans le réseau des centres sociaux et socioculturels parisiens !
- Participer au CA de la fédération parisienne

Représentation institutionnelle et plaidoyer

- Coalition nationale “Dématérialiser sans déshumaniser” (avec la FCSF)
- Mobilisation “Centres sociaux en danger”
- Concertations sur le plaidoyer économique des centres sociaux et socioculturels parisiens
- Préparation de la rencontre entre Léa Filoche, la Direction des Solidarités (DSOL) et les centres sociaux et socioculturels parisiens
- La renégociation des Conventions Pluriannuelles d’Objectif avec la Direction des Solidarités

Groupe de pairs familles - 11 novembre 2024

2.2.2 - Thèmes liés aux activités des centres

Accueil et accès aux droits

- Partenariats Information des personnes exilées : Watizat
- Partenaires de l'accès aux droits : SAMU Social et DELTA (hôtels sociaux)
- Le bénévolat dans l'accueil et l'accès aux droits
- Organisation de l'accueil et de l'accès aux droits dans les centres parisiens
- Programmation de l'année, actualités de rentrée

Famille et parentalité

- La mixité dans les actions familles
- La mobilisation des familles dans les actions du centre social et socioculturel
- La politique parentalité de la CAF (avec la Caf de Paris)
- Le financement des projets vacances

Seniors

- Enjeux et pratiques de mixité sociale dans les actions seniors
- L'accompagnement des situations difficiles chez les seniors
- Parler politique avec le public senior
- Préparation au Forum Senior de la CNAV et de la Ville de Paris

Apprentissage du français

- Le guide d'accueil des bénévoles linguistique
- La formation des bénévoles linguistiques
- Les actions d'alphabétisation dans les centres sociaux et socioculturels
- Les certifications linguistiques
- Les partenariats dans les activités linguistiques
- Les actions linguistiques à visée professionnelle

Education, enfance, jeunesse

- La santé mentale des jeunes
- Le bénévolat dans l'accompagnement scolaire
- Parler politique avec les jeunes
- La place des jeunes dans le fonctionnement du centre social
- Accompagner les volontaires en service civique
- Projet Educatif Global du centre social et socioculturel

Développement du pouvoir d'agir et citoyenneté

- Partenariat : Urbanisme et participation des habitant·e·s avec Des Cris et Des Villes
- La participation des habitant·e·s : de la consommation à la coconstruction avec l'Institut Alinsky
- Le décryptage des médias en centre social (avec 13 Pour Tous)

Numérique

- Enquête sur le numérique dans les centres sociaux et socioculturels parisiens
- Partenariats numérique : Emmaüs Connect

Environnement

- Partenariats : l'alimentation en centre social : quelles actions et quels besoins ? avec Carav'Alim
- Partenariats : les frigos solidaires : comment animer ce dispositif ?
- Partenariats : mobiliser des jeunes sur la question de l'écologie populaire avec Make Sense

2.2.3 - Thèmes liés à l'actualité

- Le droit des étrangers avec le GISTI
- Législatives avant et après le premier tour : quel impact sur le centre social ?

En annexe - Zoom sur les groupes de pairs de l'année 2024 (p.46)

III. Accompagnement et formation

Chiffres clefs 2024

17 ACCOMPAGNEMENTS

pour 11 centres adhérents

Renouvellement du projet social, évaluation de l'utilité sociale, **gouvernance**, mise en place de la nouvelle classification Elisfa, **préparation du dialogue de gestion**

19 FORMATIONS CATALOGUE

et 28 centres parisiens formés

42 SALARIÉ·E·S

aux 4 sessions de formations

organisées par la fédération parisienne

141 BÉNÉVOLES

aux 15 formations catalogue

organisées par la fédération parisienne

3.1 Accompagnement des centres

En 2024, la fédération a réalisé **17 accompagnements** pour **11 centres sociaux et socioculturels adhérents** sur des sujets relatifs au pilotage :

- questions RH et organisationnelles ;
- fonctionnement associatif et gouvernance ;
- renouvellement du projet social.

Sur ces accompagnements, seulement 2 ont concerné des centres en situation de difficultés.

3.1.1 - Questions RH et organisationnelles

Mise en place de la nouvelle classification – 2 appuis individuels en 2024

En décembre 2022, le syndicat employeur Elisfa signait avec la CFDT, l'avenant 10-2022 portant révision des systèmes de classification et de rémunération de la convention collective nationale des Acteurs du Lien Social et Familial (CCN Alisfa), modifié par un avenant 1 en octobre 2023.

En 2023, la fédération parisienne a accompagné le réseau dans la mise en place de cet avenant. En 2024, deux centres sociaux ont sollicité un appui fédéral sur le sujet, afin de finaliser cette mise en place.

Contenu du temps de travail individualisé

- pesée des postes sur la base des fiches de postes et pesées précédentes ;
- détermination des emplois de référence ;
- calcul des points d'ancienneté et d'expérience ;
- réflexion sur la cohérence et l'équité interne ;
- réflexion sur les cas particuliers ;
- éclairage sur les problématiques parisiennes et les pesées par métier ;
- calcul de l'impact sur la masse salariale ;
- recueil des questions restant à trancher et des problèmes rencontrés pour soumission au syndicat employeur.

3.1.2 - Gouvernance

Cinq centres sociaux et socioculturels ont sollicité l'appui fédéral dans le cadre d'un travail sur leur gouvernance. La nature des accompagnements a été la suivante :

- intervention dans le cadre d'une crise interne : aspects organisationnels et juridiques ;
- modification des statuts et du règlement intérieur ;
- relecture des documents juridiques et conseils juridiques pour sécuriser la gouvernance ;
- clarification de la répartition des rôles et des pouvoirs entre commissions, CA, Bureau et direction - rédaction d'un schéma de gouvernance.

La durée des accompagnements a varié de 2 à 6 jours selon les centres (répartis entre plusieurs acteurs au sein des centres). **Un partenariat avec un cabinet d'avocat·e·s** (pas de coût pour le centre) permet de sécuriser la rédaction des documents internes et des délégations et d'offrir, dans le cadre de la prévention des difficultés, un regard critique sur ceux existant.

3.1.3 - Renouvellement de projet social

En 2024, 16 centres sociaux et socioculturels étaient en renouvellement de projet social (9 dont la fin d'agrément était le 31/12/2024, 7 dont la fin d'agrément est prévue au 31/12/2025). Parmi eux, **7 ont sollicité un appui individuel de la fédération sur le renouvellement de leur projet social.**

Réunion renouvellement de projet social à la Caf - 07 novembre 2024

Cet appui consiste en :

- **des rendez-vous individuels :** entre juin et novembre, des rendez-vous avec 5 directions de la cohorte 2024-2025 ont été effectués par la chargée de mission, afin de faire un point sur leur démarche en anticipation et envisager, le cas échéant, un appui fédéral ;
- **1 réunion collective** (07 nov. 2024) : Sur les 7 concernés, 5 centres ont participé une réunion partenariale de lancement avec la CAF et la DSOL. Cette rencontre collective a permis d'échanger, par territoire, sur les enjeux rencontrés par chaque centre, de préciser les attendus de la CAF relatifs à la méthodologie et au contenu du projet et d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées par les centres.

- **des accompagnements sur mesure :**
  1. appui à la réflexion concernant la démarche de renouvellement de projet social, enjeux et calendrier (3 centres) ;
  2. animation de réunions d'équipe sur le renouvellement de projet social (2 centres) ;
  3. animation de la démarche évaluation de l'utilité sociale dans le cadre du bilan du projet précédent (6 centres).

3.1.4 - Préparation aux dialogues de gestion

En 2024, la fédération a appuyé 3 centres sociaux et socioculturels dans le cadre de la préparation de leur dialogue de gestion. Ce temps de travail concernait la direction et un ou plusieurs administrateurs·ices.

Le travail a consisté, selon les centres, à :

- permettre l'appropriation du contenu des documents comptables par les acteurs du centre social ;
- faire le point sur le cadre institutionnel du dialogue de gestion, sa raison d'être, son format ;
- préparer collectivement les points clefs à présenter afin de faciliter le dialogue avec le partenaire ;
- préparer les prises de paroles de chacun·e.

3.1.5 - Suivi de l'émergence du centre social au 133 rue Falguière

Stand "Notre futur centre social et socioculturel" - 14 décembre 2024

La fédération a participé à certains des travaux conduits dans le cadre de l'émergence de ce futur centre social du 15ème arrondissement :

- participation aux comités de pilotage et aux comités techniques ;
- participation à la sélection du prestataire intervenant sur le diagnostic territorial et l'émergence d'un groupe porteur ;
- animation d'un temps d'aller-vers dans l'espace public en décembre 2024, aux côtés de partenaires du territoire ;
- participation à une réunion avec les acteurs de quartier, animée par le prestataire.

3.2 Formation des bénévoles

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de participations	167	143	207	177	234	197
Nombre de jours de formations	23	16	27	22	20	21
Nombre de sessions de formations	23	13	21	18	16	17
Nbre moyen de participant·e·s par formation	7	11	10	9	14	12

En 2024, sur les **17 sessions de formation** organisées par la fédération, dont 15 formations catalogue et 2 sessions intra centre. On a recensé **un total de 197 participations**, dont 171 pour les formations catalogue et 26 pour les formations intra centre. Le nombre de formés (soit **141 bénévoles**) sur les formations catalogue reste stable par rapport à l'an passé.

En 2024, **28 centres sociaux et socioculturels** sur les 31 adhérents, ont envoyé au moins une personne en formation.

Intitulés des formations organisées en 2024	***Dates***	***Nombre d'inscrit·e·s***	***Nombre de participant·e·s réels***
LINGUISTIQUE		***72***	***65***
Préparer les apprenant·e·s aux certifications linguistiques	13.01.24	15	13
L'entrée dans l'écrit des personnes peu ou pas scolarisées	9.03 et 23.03.24	12	9
S'approprier la méthodologie des ASL	19.10 et 16.11.24	15	15
L'entrée dans l'écrit à l'âge adulte : démarche, approches et outils	22.11 et 23.11.2024	16	15
Préparer les apprenant·e·s aux certifications linguistiques	30.11.24	14	13
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES, ACCÈS AUX DROITS		***71***	***62***
Etre écrivain public en centre social niveaux 1	13.01 et 16.11.24	26	23
L'accueil et la gestion de situations difficiles	03.02.24	12	8
Le parcours des personnes issues de migration en France et leurs droits sociaux	03.02 et 10.02.24	12	10
Etre écrivain public en centre social niveaux 2	23.03 et 30.11.24	21	21

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA JEUNESSE		***36***	***32***
L'apprentissage des enfants par le jeu et le livre	09.03.24	13	13
Gérer la relation dans l'accompagnement à la scolarité	23.11.24	12	10
L'apprentissage des jeunes et des adolescent·e·s par la ludopédagogie	07.12.24	11	9
FORMATIONS TRANSVERSALES		***13***	***12***
Appréhender les enjeux de la diversité culturelle et sociale : Initiation à l'approche interculturelle	16.03.2024	13	12
DEMANDE DE CSC (INTRA)			***26***
DEMANDE de 2 centres : Les traumatismes psychologiques des personnes en exil	Nov 2024	NC	14
DEMANDE d'un centre : L'accueil, l'écoute et le développement du pouvoir d'agir personnes accueillies - (report 2023)	Mars - Mai 2024	NC	12

Bilan qualitatif des formations au bénévolat

Evaluation des participant·e·s : les formateurs·ices sont perçus comme étant très pédagogues, les échanges entre participant·e·s riches et les formations sont perçues comme utiles, du fait d'un bon équilibre entre apports théoriques et exercices pratiques qui permet de s'approprier des outils et des méthodes à utiliser lors des activités bénévoles. Les participant·e·s soulignent cependant que certaines formations manquent de supports écrits et sont parfois très denses.

Les formations à destination des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité ne semblent pas rencontrer leur public (très peu d'inscrit·e·s), malgré un travail de co-construction de ces formations avec les coordinateurs·ices et animateurs·ices jeunesse.

Enfin, le taux de conversion des inscriptions s'est amélioré par rapport à l'année précédente. En effet, **90% des inscrit·e·s sont venus en formation**. Cependant, l'absentéisme, lorsqu'il existe, reste un réel problème, qui pénalise les bénévoles sur liste d'attente.

Le nouveau guide des ressources "Bénévoles en centre social et socioculturel"

Le catalogue des formations bénévoles a évolué en 2024.

Désormais catalogue des ressources pour les bénévoles, celui-ci inclut des formations hors réseau des centres sociaux et des ressources diverses afin de soutenir au mieux les bénévoles dans leur mission.

3.3 Formation des salarié·e·s

La formation des professionnel·le·s des centres sociaux et socioculturels franciliens est mutualisée à l'échelle régionale. Cependant, en 2024, la fédération parisienne a développé et/ou organisé certaines formations spécifiques, à partir des besoins détectés dans le réseau local.

3.3.1- Formations salarié·e·s de l'Union francilienne

En 2024, **25** salarié·e·s des centres sociaux parisiens ont participé aux formations franciliennes.

Formation	**Nombre de participant-e-s**
Les fondamentaux du travail en centre social	1
Intervenir avec et pour les seniors en centre social	1
Référent familles, une fonction au cœur du projet	7
Animation participative	13
Agir contre les discriminations	1
FAVE Favoriser les Actions à Visée Emancipatrice	2

3.3.2 - Formations salarié·e·s de la fédération parisienne

La fédération parisienne a mis en place 3 formations en 2024 (4 sessions), ce qui représente 46 participations salarié·e·s du réseau pour 42 salarié·e·s formés.

La fédération a conçu en 2024 une nouvelle formation d'une durée de 3 jours sur la gestion de projet, à destination des coordinateurs·ices du réseau.

La fédération a également proposé des formations spécifiques aux salarié·e·s des centres sociaux et socicoculturels parisiens en fonction des besoins identifiés en groupes de pairs :

- 15/11/2024 : une formation pour les référent·e·s famille sur la mixité dans les actions familles animée par Audrey Dessertine de l'association Ethnoart qui a réuni 14 personnes ;
- 29/02 & 01/03/2024 : une formation de 2 jours à destination des référent·e·s jeunesse avec le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse pour "Aider les jeunes dans leurs choix d'orientation et leur parcours personnel".

Formation	**Nombre de participant·e·s**	***Nombre de CSC***
Formation Orientation scolaire (CIDJ)	9	9
Formation Gestion de projet (session 1 et 2)	23	18
Formation Mixité dans les activités famille (Ethnoart)	14	12
TOTAL	46	22

La nouvelle formation Gestion de projet à destination des coordinateurs·ices

Formation Gestion de projet, session n°2 - 19 novembre 2024

Cette formation permet de :

- s'approprier la logique du cycle de projet et son fonctionnement ;
- traduire les besoins des habitant·e·s et du territoire en projets opérationnels et faisables ;
- définir les besoins de financement de son projet et les formaliser ;
- concevoir un suivi et une évaluation de projet efficaces.

Concrète et pragmatique, elle amène les participant·e·s à travailler sur des cas pratiques en lien avec les réalités des coordinateurs·ices. Les participant·e·s repartent avec des outils clefs en main qu'ils peuvent utiliser dans leur travail au quotidien.

Les participant·e·s ont plébiscité la formation, comme le traduisent les verbatims issus des évaluations : "une mise en pratique de théories qui permet d'avoir une meilleure vision" "Je pense que tous les points de la méthodologie de projet ont été abordés, c'est très complet. De plus, les outils pour faciliter la réflexion, c'est super !", "La partie budgétaire vraiment très intéressante", " Formation un peu dense", "Très dense mais très constructif".

Perspectives de la formation salarié·e·s 2025

- reconduction de la formation Orientation Scolaire avec le CIDJ ;
- reprogrammation de la formation gestion de projet en mai 2025 ;
- organisation d'une demi-journée de formation autour des violences sexistes et sexuelles et de la protection de l'enfance avec l'association AFOCAL ;
- organisation d'une formation de 3 jours sur l'Aller-Vers avec Jérôme Guillet, intervenant spécialisé sur cette thématique. Cette formation, co-animée avec la FCS75, a pour objectif de proposer et d'expérimenter des méthodes concrètes d'aller-vers ainsi que de permettre une prise de recul sur ces pratiques.

IV. Projets transversaux

Chiffres clefs 2024

19 ÉVALUATIONS DE L'UTILITÉ SOCIALE

mises en œuvre par 16 centres depuis 2019

3 CENTRES

participant au réseau seniors franciliens

5 EXPERIMENTATIONS

dans le cadre du projet développement du pouvoir d'agir et cadre de vie

7 CENTRES

impliqués dans la définition du projet éducatif global

4.1 Evaluation de l'utilité sociale

Depuis 2019, la fédération parisienne a accompagné 16 centres volontaires dans le cadre d'une démarche d'évaluation de l'utilité sociale.

La méthode et l'outil, développés par Yves Macquet, avaient été sélectionnés sur les caractéristiques suivantes :

- un référentiel adapté aux centres sociaux et socioculturels ;
- des indicateurs qui permettent d'exprimer la dimension spécifique et territoriale de chaque projet ;
- une méthode simple et pragmatique au regard des modes de fonctionnements des centres ;
- une démarche qui permet la co-construction et le dialogue avec les parties prenantes, en particulier les partenaires institutionnels et associatifs.

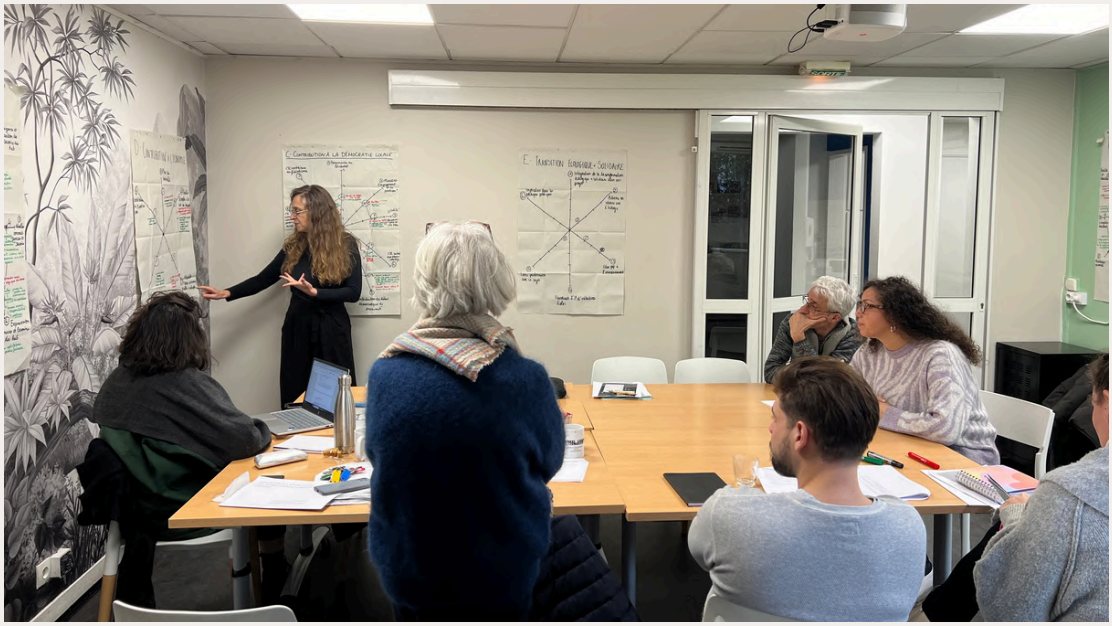

Evaluation de l'utilité sociale au centre social et culturel Danube - 12 novembre 2024

En 2024, après 5 années d'utilisation, nous avons fait évoluer les indicateurs et les critères de l'outil initial afin d'intégrer les retours des centres qui l'ont utilisé, ainsi que les priorités politiques figurant au projet de réseau national (2024-2032). Ainsi, les cinq familles de critères fondamentaux qui permettent d'apprécier l'utilité du centre social et socioculturel sur son territoire deviennent :

- contribution à la reconnaissance des personnes ;
- contribution à une société plus juste et équitable ;
- contribution à la démocratie ;
- contribution à la vitalité économique du territoire ;
- contribution à une transition écologique solidaire.

Depuis la rentrée 2024, 4 centres ont décidé d'utiliser l'outil d'évaluation sous sa nouvelle forme.

4.2 Projet “S’approprier son cadre de vie avec les centres sociaux et socioculturels parisiens”

Le projet “Améliorer le cadre de vie des habitant·e·s avec les centres sociaux et socioculturels”, lancé en janvier 2024, poursuit 3 objectifs principaux :

- permettre à des habitant·e·s d’améliorer leur cadre de vie, à travers 5 projets territoriaux ;
- renforcer la capacité des équipes des centres sociaux expérimentateurs à accompagner ces démarches ;
- capitaliser les résultats et les enseignements de l’expérimentation pour nourrir les réseaux parisien et national des centres sociaux et socioculturels.

D’une durée de deux ans, ce projet se conclura en décembre 2025. Il est soutenu financièrement par la Fondation des Solidarités Urbaines (FESU) la Fondation Macif et la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF).

Il regroupe 5 centres expérimentateurs (Le Pari’s des Faubourgs, Aires 10, La 20ème Chaise, Foyer de Grenelle et Cerise), soutenus dans leur démarche par la fédération parisienne. Le projet mobilise 15 personnes, soit 6 administrateurs·ices bénévoles, 5 directions et 4 salarié·e·s.

Séminaire de lancement du projet - 19 février 2024

Les 5 expérimentations conduites par les centres :

- Aires 10 : améliorer la prise en compte de la parole des habitant·e·s dans les projets de réaménagement du quartier et dans les instances locales de démocratie ;
- la 20ème Chaise : créer un espace citoyen co-géré par habitant·e·s et associations du quartier ;
- le Pari’s des Faubourgs : soutenir un collectif de femmes ayant pour but d’améliorer la prise en considération des enfants porteurs de handicap ;
- Foyer de Grenelle : mettre en place un conseil d’habitant·e·s au sein du centre social ;
- Cerise : aller-vers les habitant·e·s des nouveaux logements sociaux de la Samaritaine.

La fédération parisienne assure :

- le pilotage global du projet, sa gestion administrative et financière et le lien avec les financeurs ;
- l'animation de temps réflexifs collectifs et de séminaires pour appuyer les centres expérimentateurs ;
- l'appui individuel des centres expérimentateurs sur le terrain ;
- la capitalisation et la diffusion des enseignements de cette expérimentation collective.

Intervenant·e·s mobilisés sur ce projet en 2024 :

- Adeline de Lépinay ;
- Yoan Pinaud de l'Institut Alinsky ;
- Romain Gallard de l'association d'Asterya ;
- le centre social et culturel Maison Bleue (Paris 18ème) ;
- le centre social Bellerive (Saintes).

Perspectives 2025 pour le projet cadre de vie :

- mobilisation d'expertise complémentaire : intervention du centre social des Trois Cités (Poitiers) et de Jérôme Guillet (méthodologie de l'aller-vers) ;
- journée de clôture programmée en décembre 2025 : partage et diffusion des enseignements de l'expérimentation ouverte aux centres sociaux et socioculturels franciliens et à leurs partenaires.

4.3 Réseau seniors franciliens

En 2024, la fédération parisienne a participé à ce projet copiloté par l'Union francilienne des fédérations de centres sociaux et par les fédérations départementales.

Le projet initié en mars 2024, se conclura à l'automne 2025. Il bénéficie d'un soutien financier de l'AG2R.

L'objectif de ce projet est de fédérer un collectif d'habitant·e·s de plus 60 ans, par des rencontres, afin de faire émerger une parole commune sur la place des seniors dans notre société par les intéressé·e·s eux mêmes.

Le projet se déroule sur 5 rencontres, dont un séminaire-séjour de 2 jours, co-animé par les fédérations départementales, qui aura lieu au printemps 2025.

Les actions mises en oeuvre en 2024 :

- mobilisation des centres sociaux et habitant·e·s intéressés ;
- 1ère rencontre (mai 2024) : interconnaissance et exploration des problématiques rencontrées par les participant·e·s sur la place des seniors dans la société en général et au quotidien ;
- 2eme rencontre (septembre 2024) : choix de la thématique d'expression commune : la Solidarité.

À Paris, ce sont 3 centres sociaux et socioculturels parisiens qui ont participé à ce réseau en 2024, réunissant 12 habitant·e·s et 3 référent·e·s seniors salarié·e·s.

Perspectives 2025 pour le réseau seniors franciliens :

- 3ème journée de rencontre en janvier 2025 : préparation du séminaire/séjour et co-construction des animations avec les habitant·e·s et les référent·e·s seniors ;
- séjour-séminaire de deux jours le 3 et 4 avril 2025 à la Bergerie de Villarceaux (95) sur le thème Solidarité et Dignité ;
- mobilisation d'intervenant·e·s extérieur·e·s : ATD Quart Monde et Les Petits Frères des Pauvres.

4.4 Projet éducatif global

Une étude relative au rôle éducatif global des centres sociaux et socioculturels parisiens, pilotée par Frédéric Jésu, administrateur fédéral, a été publiée et diffusée en 2022.

Cette étude avait pour finalité d'objectiver et de préciser une certitude construite par l'expérience : au-delà d'une mosaïque d'actions, financées par des financements émiettés par une logique de dispositifs, c'est bien un projet éducatif global que les centres sociaux et socioculturels portent sur leur territoire. Du fait de leur vocation globale et plurigénérationnelle, nos structures sont un partenaire de choix pour construire et animer une continuité éducative sur le territoire.

En 2024, la fédération parisienne a poursuivi le travail engagé en 2023 par un groupe de travail qui a réuni 7 centres sociaux (Solidarité Roquette, La 20ème Chaise, Accueil Goutte d'or, Espace 19 Riquet, Le Picoulet, Foyer de Grenelle, Maison du Bas Belleville). Trois réunions ont été organisées en 2024, qui ont abouti à une **première version d'un guide d'aide à l'écriture d'un projet éducatif global en centre social.**

Perspectives 2025 :

- publication du guide pratique d'élaboration du projet éducatif global en centre social et socioculturel ;
- co-organisation, aux côtés de la Caf et de la Ville de Paris, d'une journée de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) ayant pour thématique le rôle éducatif global des structures de l'AVS.

4.5 Le Futur est à Nous !

L'ambition du projet *Le Futur est à Nous !* était de favoriser le pouvoir d'agir des habitant·e·s et acteurs·ices des centres sociaux et socioculturels dans le contexte des profondes mutations qui affectent notre société et le territoire parisien en particulier. Cette démarche et le jeu éponyme ont été capitalisés dans un guide méthodologique.

Dans le cadre de l'essaimage de cette démarche, la fédération parisienne a présenté le projet et ses enseignements aux fédérations et unions des centres sociaux de France en mars 2024.

V. Mutualisation de dispositifs

Chiffres clefs 2024

21 VOLONTAIRES

service civique mis à disposition
dans 12 centres sociaux et socioculturels parisiens

SOUTIEN AUX 20 CENTRES

qui ont accompagné 606 candidat·e·s
vers le passage d'une certification linguistique

APPUI AUX 26 CENTRES

conventionnés CNAV

5.1 Service civique

5.1.1- Rappel du dispositif

La fédération parisienne est porteuse de l'agrément service civique pour le réseau des centres sociaux et socioculturels parisiens. A ce titre, la fédération est structure « employeuse » de volontaires en service civique, qui sont mis à disposition des centres sociaux parisiens adhérents. Elle est également garante d'une éthique dans le recours à ce type de contrats et dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes volontaires.

L'interface fédérale consiste à :

- prodiguer des conseils dans l'élaboration des fiches de poste ;
- publier les offres de mission pour le compte des centres adhérents sur le site de l'Agence du Service Civique ;
- assurer la gestion administrative de l'embauche ;
- accompagner l'intégration avec un rendez-vous tripartite initial et un bilan final ;
- organiser la formation des volontaires.

5.1.2 - Un redéploiement progressif de l'activité

Le redéploiement suite à la crise sanitaire se poursuit. On retrouve désormais le volume d'activité de 2018.

	2018	*2019*	*2020*	*2021*	*2022*	*2023*	*2024*
Nombre de volontaires	*23*	*18*	*11*	*15*	12	17	21
Nombre de centres accueillants	*15*	*11*	*7*	*7*	9	11	12

En 2024, 21 volontaires en service civique ont été accueillis par 12 centres adhérents.

5.1.3 - Les missions des volontaires en service civique en 2024

Leurs missions ont duré de 6 à 9 mois (à raison de 24h/semaine), dans les domaines d'action suivants (par ordre décroissant de fréquence) :

- Favoriser le lien social par l'accompagnement d'habitant·e·s dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires (6 volontaires) ;
- Contribuer à la mobilisation et à l'accompagnement de groupes de jeunes dans le montage d'activités ou de projets (5 volontaires) ;
- Valoriser la vie du quartier et de ses habitant·e·s à travers l'usage des outils numériques dans une démarche participative (4 volontaires) ;

- Favoriser la participation des habitant·e·s à des activités culturelles ou de loisirs (3 volontaires) ;
- Contribuer à la prévention de l'isolement des publics (2 volontaires) ;
- Favoriser le développement d'actions d'éducation à la santé (1 volontaire).

5.1.4 - Appui des tuteurs·ices de volontaires

Rencontre tuteurs·ices service civique - 04 mars 2024

En 2024, la fédération parisienne a mis en place une nouvelle réunion d'échanges de pratiques entre tuteurs·ices des services civiques des centres sociaux et socioculturels parisiens.

Ce temps entre pairs a permis de revenir sur 3 moments déterminants dans le tutorat de volontaires :

- l'intégration ;
- le suivi et l'ajustement des missions ;
- l'accompagnement vers la fin de la mission.

Par ailleurs la fédération est intervenue, par trois fois, en appui/médiation auprès des volontaires et des centres qui rencontraient un problème dans le déroulement de la mission.

Perspectives 2025 pour l'activité service civique :

- proposition d'accompagner le bilan intermédiaire au sein des centres qui le souhaitent ;
- poursuivre la mutualisation de ressources sur l'accompagnement du projet professionnel des volontaires.

5.2 Soutien aux projets seniors

D'après les données 2023 de la campagne SENACS 2024, les plus de 60 ans ont représenté 22% des participant·e·s aux activités et 53% des bénévoles des centres sociaux et socioculturels. Si tous les centres adhérents déclarent mener des actions en direction des séniors, il y avait, en 2024, 26 centres conventionnés CNAV (au titre des périodes 2023-2024 et 2024-2025) dont trois en 1ère année de conventionnement.

5.2.1 - Rappel du cadre conventionnel

Le partenariat entre la CNAV et les centres sociaux et socioculturels s'inscrit dans le cadre d'une convention cadre nationale, signée par la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF).

L'enjeu central de ce partenariat national est de promouvoir des projets seniors globaux, en lien avec les besoins détectés sur le territoire. La déclinaison régionale de ce partenariat fait, elle aussi, l'objet d'un conventionnement, qui dresse les priorités suivantes : la prévention de la perte d'autonomie, le maintien du lien social et le développement de l'engagement citoyen des seniors. À Paris, la Conférence des financeurs intervient aux côtés de la CNAV, en cofinancement de ces projets.

Dans le cadre de ce partenariat, la fédération parisienne mène 3 missions en appui des centres sociaux et socioculturels :

- soutien à l'ingénierie des projets des centres ;
- animation de réseau sur les thématiques « seniors » et « intergénérationnel » ;
- interface administrative des projets.

Trois évolutions du partenariat CNAV en 2024 :

- une revalorisation financière significative de la mission d'interface fédérale ;
- l'arrêt du portage financier du dispositif par la fédération parisienne ;
- l'obligation pour les centres de renseigner régulièrement leurs actions dans l'interface cartographique Bien Vieillir.

5.2.2 - Chiffres clefs du partenariat CNAV en 2024

Pour les projets 2023-2024 :

- sur les 15 projets instruits, 15 ont été financés ;
- coût prévisionnel moyen des projets présentés (sur 2 ans) : 101 889 € ;
- enveloppe moyenne de soutien CNAV sur deux ans (cohorte 2024-2025) : 28 936€ ;
- enveloppe moyenne annuel de soutien Conférence des financeurs : 4 326 € ;
- ratio de soutien moyen de la CNAV : 29.82 % ;
- nombre prévisionnel d'habitant·e·s touché·e·s par les projets seniors 2024-2025 : 2 595.

Trois centres ont candidaté pour l'appel à projets 2025-2026, portant à 29 le nombre prévisionnel de centres conventionnés en 2025.

5.3 Soutien au passage des examens linguistiques

Le dispositif porté et animé par la fédération parisienne et financé par la Ville de Paris (DDCT, service de l'intégration et de l'égalité et service politique de la ville) vise à soutenir le passage des certifications linguistiques (DILF, DELF et DCL) pour les habitant·e·s des quartiers où sont implantés les centres sociaux associatifs parisiens.

Ce dispositif, mis en place en 2012, prévoit notamment la prise en charge partielle des frais d'inscription.

Dans le cadre de ce dispositif, la fédération parisienne :

- anime des échanges de pratiques, au sein de la coordination linguistique du réseau, sur le soutien du passage des examens. En 2024, cette coordination s'est réunie à 4 reprises. Le sujet des certifications linguistiques y a été abordé régulièrement tout au long de l'année ;
- met en œuvre une offre de formation étoffée à destination des bénévoles linguistique du réseau, dont 2 journées spécifiques dénommées « Préparer les apprenant·e·s aux certifications linguistiques ». Ces journées ont été organisées en janvier et en novembre 2024.
- assure l'interface administrative et financière entre la Ville de Paris et les centres sociaux (collecte des justificatifs de passage d'examens, établissement d'un bilan annuel quantitatif et qualitatif, gestion des mises en paiement).

5.3.1 - Des besoins en croissance tendancielle

En 2024, 20 centres sociaux et socioculturels se sont inscrits dans ce dispositif. L'année 2024 se caractérise par une poursuite de l'augmentation du nombre de passages d'examens.

	2012	2013	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total inscriptions	458	488	516	559	542	527	632	185	344	496	553	606
Total Base 100	100	107	113	122	118	115	138	40	75	108	121	132

Depuis 2022 et la suppression des DELF PRO, le dispositif prend en charge le financement d'une nouvelle certification à visée professionnelle, le DCL (Diplôme de Compétences Linguistiques). Les modalités d'inscription à cet examen sont complexes, ce qui explique que seulement 2 centres préparent les apprenant·e·s à cet examen en 2024 malgré sa pertinence dans le cadre de programmes linguistiques à visée professionnelle (PLVP).

Nombre d'inscrit·e·s	2019	2020	2021	2022	2023	2024
DILF	104	18	38	59	72	59
DELF	528	167	306	429	439	509
DCL	0	0	0	8	42	38
TOTAL	632	185	344	496	553	606

5.3.2 - Une dégradation régulière de l'économie du dispositif

L'économie globale du dispositif s'est significativement dégradée depuis sa mise en place en 2012 du fait des facteurs suivants :

- une augmentation tendancielle du nombre de passages d'examens ;
- un renchérissement moyen du coût d'examen, du fait de l'inflation des prix, mais également du fait de la proportion toujours plus élevée de DELF et DCL qui sont des examens plus coûteux ;
- une baisse de la subvention accordée par la Ville de Paris (35 000€ en 2024, vs 40 000€ en de 2012 à 2019).

Coût des inscriptions aux examens linguistiques dans le réseau des centres sociaux parisiens

	2012	2019	2020	2022	2023	2024
Coût DILF	*23 340 €*	*7 280 €*	*1 080 €*	*4 189 €*	*5 112 €*	*4 123 €*
Coût DELF (sur base tarif moyen)	*7 590 €*	*65 340 €*	*20 666 €*	*54 483 €*	*55 753 €*	*64 255 €*
Coût DCL				*800 €*	*4 200 €*	*3 800 €*
TOTAL COUTS	***30 930 €***	***72 620 €***	***21 746 €***	***59 472 €***	***65 065 €***	***72 178 €***
TOTAL EN BASE 100	**100**	**235**	**70**	**192**	**210**	**234**

Ainsi en 2024 le subventionnement ne couvre plus que de 48% des coûts d'examen, alors qu'il représentait 129% de ceux-ci en 2012.

5.3.3 - Un frein au passage d'examens et une charge financière pour les centres sociaux et socioculturels

Comme les années précédentes, le coût du passage d'examen constitue un frein important pour la plupart des apprenant·e·s, dont certain·e·s sont déjà confrontés à plusieurs difficultés : mal logement, revenus précaires, récurrence des frais des démarches administratives…

Les coûts sont systématiquement plus élevés dans les centres de certification parisiens. Il faut noter que le fait de passer une certification linguistique en banlieue afin de maîtriser les coûts du dispositif représente une source de stress supplémentaire pour des apprenant·e·s qui sont souvent déjà confrontés à des situations personnelles difficiles et pour lesquels l'enjeu de l'examen est souvent très élevé (régularisation administrative…).

La participation du centre social à ces frais n'est pas toujours envisageable en l'absence de financements structurels sur le linguistique. Dans les centres qui ne peuvent pas financer le reste à charge, des apprenant·e·s renoncent au passage de la certification.

VI. Observatoire

Chiffres clefs 2024

UN POSTER SENACS

dédié à la fonction accueil dans les structures de l'Animation de la Vie Sociale

UN ETAT DES LIEUX

de la situation économique et financière du réseau

6.1 Un état des lieux préoccupant de la situation économique des centres

En 2024, la Commission économie des centres (composée de François Albert, Marie-Jo Gosseaume, Vincent Mermet, Cyril Mondot) a conduit une analyse des états financiers 2023 du réseau. L'analyse porte sur 26 centres sociaux et socioculturels, adhérents à la fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris.

L'analyse générale met en avant une situation économique fragile des centres sociaux et socioculturels du réseau parisien :

- plus du tiers des centres répondants présentaient un déficit contre un sur cinq l'année précédente ;
- le résultat moyen restait positif mais en baisse : 3 904 € (vs 8 695 € en 2022 et 12 224 € en 2021).
- un tiers de ces centres présentaient une situation de trésorerie insuffisante, voire préoccupante pour un quart des centres.

Cette dégradation est dûe à une augmentation des charges que la hausse des subventions a seulement partiellement compensé.

Cette situation met en alerte plusieurs centres pour l'année 2024, qui a été marquée par une augmentation de la masse salariale du fait de la réforme du système de rémunération de la convention ALISFA.

6.2 Un poster SENACS 2023 dédié à la fonction accueil

6.2.1 - Rappel du dispositif

Le Système d'Echanges National des Centres Sociaux (SENACS) est un observatoire porté conjointement par la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) et la Caisse Nationale d'Allocations Familliales (CNAF). Il vise à collecter, analyser et publier annuellement des données relatives à l'activité et au financement du réseau des centres sociaux et socioculturels et des espaces de vie sociale.

En partenariat avec la CAF de Paris, la fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris :

- coordonne les campagnes annuelles de collecte des données auprès des centres adhérents ;
- soutient les centres dans le travail de complétude des questionnaires SENACS ;
- réalise l'analyse des données en collaboration avec la CAF de Paris ;
- rédige, avec la CAF de Paris, la plaquette départementale.

6.2.2 - SENACS en 2024

- 29 centres adhérents ont répondu à l'enquête ;
- le taux de remplissage était supérieur à 95% pour les centres répondants.

En 2024, la CAF et la fédération parisienne ont conjointement décidé de **mettre en valeur les données relatives aux pratiques d'accueil** dans les centres sociaux et socioculturels et les espaces de vie sociale parisiens, en publiant un poster dédié à ce thème.

Perspectives 2025 pour SENACS :

- Publication d'une plaquette mettant en valeur les données relatives aux actions enfance et jeunesse.

VII. Fédéralisme

Chiffres clefs 2024

80 PARTICIPANT·E·S
aux rencontres liées au Fédéralisme

5 MOYENS DE S'INVESTIR
au sein de la fédération parisienne

12 RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS
pour l'accueil des nouveaux salarié·e·s

7.1 L'animation du fédéralisme parisien

L'animation du fédéralisme parisien a reposé sur le dispositif suivant en 2024 :

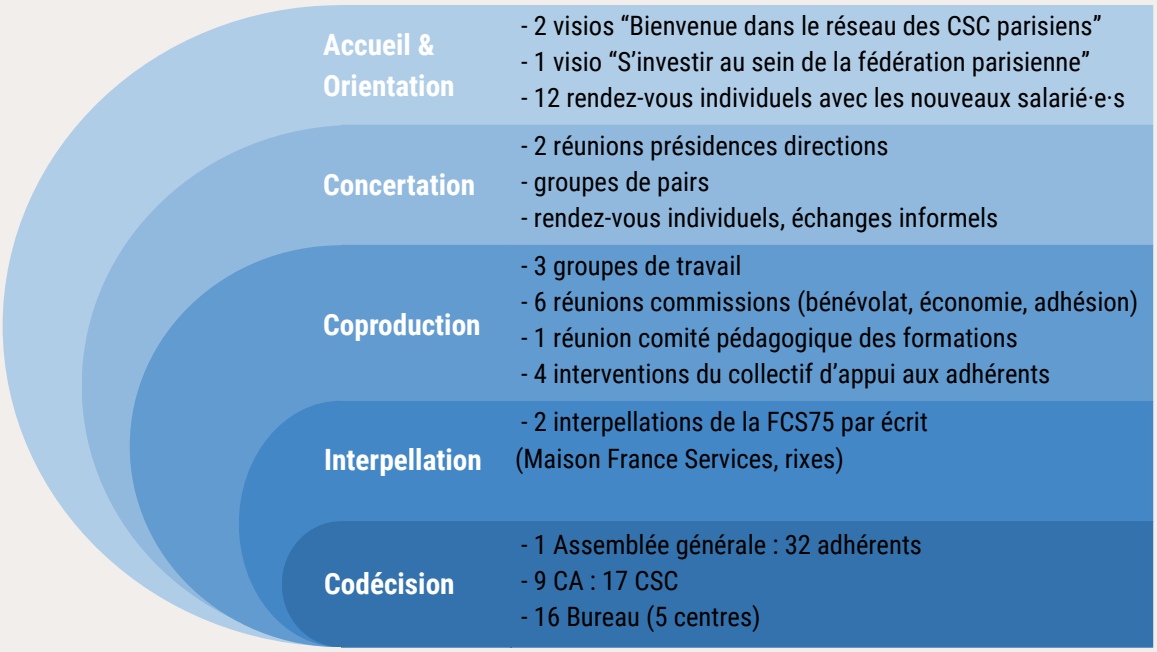

Accueil et Orientation

- **visio « Bienvenue dans le réseau des centres sociaux et socioculturels parisiens » :** ouverte à tout·e nouveau·elle salarié·e ou bénévole, cette réunion a pour objectif de présenter les grandes caractéristiques des centres sociaux et socioculturels parisiens (chiffres clefs SENACS), leur éthique, leurs modes d'actions, les services et le mode d'emploi de la fédération parisienne.

- **visio « S'investir au sein de la fédération parisienne» :** ouverte à tout·e salarié·e ou bénévole, cette réunion a pour objectif de présenter les possibilités d'investissement au sein de la fédération, de la participation à des groupes de travail à l'implication au sein du conseil d'administration.
- **rendez-vous individuels :** en parallèle, la fédération propose des temps de présentation de son fonctionnement, au fil de l'année, à tout·e nouveau·elle salarié·e qui la sollicite. Ces temps de présentation d'environ 45 minutes peuvent se dérouler en présentiel ou en visio. Ils visent à présenter le réseau, le mode d'emploi de la fédération et comment les salarié·e·s peuvent l'investir. En 2024, la fédération a réalisé 12 temps de présentation auprès des nouveaux·elles salarié·e·s des secteurs jeunesse, familles, linguistique, seniors ou encore accueil (issu·e·s de 8 centres sociaux et socioculturels différents).

Codécision

En 2024, le Conseil d'Administration de la fédération a accueilli :

- 3 nouveaux représentant·e·s au collège bénévole : Fatima IDRI, bénévole au centre La Serre Pouchet, Thierry Omejkane, administrateur du centre Didot, Alan Anic, administrateur du centre Belleville ;
- 3 nouveaux administrateurs·ices au collège salarié·e·s : Barka Bouzaga, directrice du centre Céfia, Yamina Sadouni, assistante administrative du centre Maison du bas Belleville, Jean-Claude Essome, référent de l'Espace Public Numérique du centre Les Rigoles.

Assemblée Générale de la fédération parisienne, présentation des candidatures au CA - 25 avril 2024

Suite à l'assemblée générale du 25 avril 2024, la composition du conseil d'administration de la fédération parisienne est la suivante :

Collège bénévole		Collège salarié	
Nom	***Structure***	***Nom***	***Structure***
Yanic GORNET	La 20ème Chaise	Katia LAMARDELLE	ENS espace Torcy
Mylène CLEMENT	Accueil Goutte d'Or	Sébastien MANIER	Le Picoulet
Alain CASIER	Le Pari's des Faubourgs	Charly FERRET	Aires 10
Jean-Louis PERES	Etincelles	Vincent MERMET	Espace 19
Antoine MORIN	Solidarité Roquette	Alain CASANOVA	Les Rigoles
Zoubida ZAHID-LEVY	La Maison Bleue	Yamina SADOUNI	Maison du Bas Belleville
Alan ANIC	Belleville	Jean-Claude ESSOME	Les Rigoles
Fatima IDRI	La Serre Pouchet	Barka BOUZAGA	Céfia
Thierry OMEJKANE	Didot		
Monique DEGRAS	13 Pour Tous Maison 13 Solidaire		
Un membre qualifié			
Frédéric JESU	Espace 19		

7.2 Notre contribution aux travaux du réseau fédéral

7.2.1 - Contribution aux travaux de l'Union Francilienne

La fédération parisienne contribue aux travaux de la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) et de l'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux (UFFCS). **Au sein de l'union francilienne, la Fédération parisienne participe aux espaces de travail suivants :**

- conseil d'administration et bureau ;
- commission formation : cette commission a pour objet le pilotage de l'offre de formation pour les salarié·e·s des centres sociaux franciliens ;
- commission lutte contre les discriminations : cette commission a pour objectif de mettre en place des actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations en direction des professionnel·le·s des centres sociaux et socioculturels. En 2024, la commission a mis en place une formation-action et une visio de sensibilisation à destination des salarié·e·s des CSC ;
- commission vieillissement : cette commission a pour but de mutualiser des projets liés au public senior et d'échanger sur la mise en œuvre du partenariat CNAV. En 2024, la commission a travaillé sur l'évolution des termes du conventionnement avec la CNAV. Par ailleurs, cette commission pilote le projet "Réseau Seniors Francilien"(cf.supra) ;
- commission jeunesse : cette commission a pour objet la mutualisation de projets jeunesse à l'échelle régionale. En 2024, le groupe a travaillé à l'organisation d'un événement "Place aux jeunes" qui a réuni une cinquantaine de coordinateurs·ices et animateurs·ices jeunesse des centres sociaux de la région autour de l'engagement des jeunes en centre social.

7.2.2 - Contribution aux travaux de la FCSF

Au niveau national, la fédération parisienne, outre des participations à des groupes ou consultations ponctuelles, s'est investie sur les espaces de travail suivants :

- commission influence : cette commission à pour objet de contribuer à l'élaboration de la stratégie de plaidoyer du réseau ;
- chantier national familles - petite enfance, enfance et co-éducation : ce chantier a pour objet de contribuer au plaidoyer national concernant les thématiques familles/parentalité et enfance/co-éducation, ainsi que permettre l'échange de pratiques entre fédérations. En 2024, un travail sur l'axe "Avec les habitant·e·s, bâtir une société plus juste" du projet de réseau national a été mené.
- chantier transition environnementale solidaire et citoyenne (TESC) : en 2024, la commission a travaillé à l'élaboration des priorités pour le projet de réseau. Elle a aussi permis l'échange d'expériences entre fédérations.

ANNEXES - les groupes de pairs de l'année 2024

Nombre de groupes de pairs depuis 2018

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
16	21	54	23	21	26	25

Les groupes de pairs en chiffres en 2024

	Nbre réunions	Nbre participations	Nbre de centres	Nbre de personnes différentes
Familles	3 + 1 formation	31	24	24
Linguistique	7	47	18	23
Jeunesse	4	29	15	23
Seniors	4	27	12	12
Accueil	4	49	20	31
Administrateurs-ices	1	30	14	30
Directions	1	13	13	13
Service civique	1	8	5	8

Les référent·e·s familles

Le groupe de pairs des référent·e·s familles s'est réuni 3 fois dans l'année 2024, plus une formation avec Ethnoart. Il a abordé les thématiques de la politique parentalité de la Caf de Paris, les projets vacances, la mobilisation des familles et la mixité dans les actions famille et parentalité.

Date	Thématiques de travail
26/01/2024	*Présentation de la politique parentalité de la Caf de Paris avec l'intervention et la présentation de Myriam Konaté, chargée d'animation des réseaux parentalité à la Caf de Paris. Projets vacances : identification des financements, échanges de pratiques sur l'organisation de séjours et la dynamique collective*
23/04/2024	*La mobilisation des familles dans les actions : comment toucher de nouvelles familles ? Comment mobiliser en dehors de la logique de consommation ? Comment ne pas sur-solliciter les familles ?*
10/10/2024	*Déjeuner échange de pratiques entre référentes familles.*
15/11/2024	*Formation : conférence participative sur la mixité dans les actions familles animée par Audrey Dessertine de l'association Ethnoart*

Perspectives 2025 pour les référent·e·s famille :

- poursuite des travaux sur un rythme de 4 rencontres annuelles pour conserver une bonne participation et relayer des événements thématiques (conférences, formations, initiatives de partenaires) qui peuvent intéresser les référent·e·s familles ;
- sujets pour 2025 : la mixité dans les actions familles, la co-construction et l'implication des familles dans les actions, la dimension politique du rôle du/de la référent·e familles.

Les coordinateurs·ices linguistique

En 2024, 7 rencontres entre les coordinateurs·ices linguistiques ont été organisées. Cela comprend notamment 2 visio-conférences sur les certifications linguistiques, et 5 rencontres du groupe de pairs entier. Pour mémoire, 3 groupes de travail sur les parcours linguistiques à visée professionnelle ont également eu lieu.

Période	Thématiques de travail
26/01/2024	*VISIO : échanges sur les certifications linguistiques (DILF DELF DCL) : financement de ces certifications et organisation interne pour préparation et inscriptions.*
06/02/2024	*Groupe de pairs sur les actions d'alphabétisation dans les CSC. Travail de définition collective puis état des lieux des pratiques dans les centres , recensement des difficultés rencontrées, travail sur les pistes d'actions pour répondre aux difficultés.*
22/03/2024	*Groupe de pairs sur les partenariats dans les activités linguistiques. Réalisation d'une cartographie des acteurs institutionnels ainsi que des acteurs opérationnels (linguistiques + autres) pour capitaliser un document qui pourra servir pour le réseau et notamment les nouveaux-elles coordos*
23/05/2024	*Groupe de pairs sur les besoins en formation des bénévoles linguistiques*
11/10/2024	*Groupe de pairs de rentrée : interconnaissance, visite du centre accueillant la rencontre, partage d'actualités, échanges de pratiques sur la rentrée et l'organisation des actions linguistiques et identification des sujets de travail pour l'année à venir*
27/11/2024	*Groupe de pairs sur l'actualisation d'une ressource bénévole sur les ASL produite en 2009. Actualisation des besoins, arpentage, mise à jour et évolutions pour en faire un outil opérationnel pour les nouveaux·elles coordos et bénévoles linguistiques.*
17/12/2024	*VISIO : échanges sur les certifications linguistiques (DILF DELF DCL) : financement de ces certifications, organisation interne et lien avec les centres d'examen.*

Perspectives 2025 pour les coordinateurs·ices linguistique :

En 2025, le groupe de pairs va maintenir ses rencontres en format classique d'une demi-journée en présentiel avec à la fois de l'échange d'actualités et un sujet de travail plus précis à raison de 4 à 5 fois par an maximum.

En complément, d'autres modalités d'échanges, type groupes de travail (sur le sujet des PLVP) ou bien échanges courts en visio (1h sur les certifications linguistiques), seront poursuivies.

Les thématiques de travail identifiées à ce stade sont les suivantes :

- mise à jour du guide sur les ASL en centre social produit en 2009. L'enjeu est d'améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux·elles coordonateurs·ices et des bénévoles linguistiques ;
- liens entre le secteur linguistique et l'accès aux droits dans les centres sociaux : échanges de pratiques ;
- organisation pédagogique des ateliers sociaux linguistiques : échanges de pratiques.

Les coordinateurs·ices enfance jeunesse

Le groupe de pairs jeunesse s'est réuni 4 fois dans l'année 2024. On note sur l'année une baisse de la participation, les salarié·e·s ne participant que rarement à plus de deux réunions dans l'année. Les professionnels de la jeunesse sont sursollicités par des réunions partenariales, en quartier politique de la ville.

Période	Thématiques de travail
26/02/2024	*La santé mentale des jeunes : analyse de pratiques sur les situations auxquelles sont confrontés les animateurs·ices et coordinateurs·ices jeunesse en centre social*
20/05/2024	*Le bénévolat dans l'accompagnement scolaire : échanges autour des 3 étapes du bénévolat (inclusion, suivi et fin du bénévolat) afin de trouver des pistes de solutions pour fidéliser les bénévoles.*
26/06/2024	*Parler politique avec les jeunes : temps d'animation autour d'outils permettant de travailler la question politique avec les jeunes avec notamment un arpentage sur le livre "Matin Brun" et le jeu "Idéologies Politiques" de Sébastien Hovart.*
09/10/2024	*Réunion de rentrée et de programmation de l'année*

Perspectives 2025 pour les coordinateurs·ices enfance jeunesse :

- les 16-25 ans : quelle place en centre social ? ;
- les jeux de société comme appui à l'animation des groupes de jeunes ;
- échanges sur les pratiques à risque des jeunes (violences, addictions..) et leur impact sur l'action du centre social.

Les référent·e·s seniors

Ce groupe s'est réuni 4 fois en 2024. Il a pour vocation de permettre les échanges de pratiques sur des sujets relatifs aux actions en direction du public seniors et d'évoquer des points spécifiques relatifs aux partenariats avec la CNAV et la conférence des financeurs.

Période	Thématiques de travail
13/02/2024	*La mixité dans les actions seniors*
26/04/2024	*La gestion des situations difficiles des seniors par les référent·e·s*
11/10/2024	*Parler politique avec les seniors et programmation de l'année*
29/11/2024	*Echanges sur le bilan et l'appel à projet de la CNAV*

Perspectives 2024 pour les référent·e·s seniors :

- échanges autour du co-portage des actions avec les seniors ;
- échanges autour de l'accueil des seniors en centre social ;
- aller-vers les seniors isolés : échanges autour des méthodes pour préparer des actions sur l'été.

Les référent·e·s accueil

Le groupe des référent·e·s accueil s'est réuni à 4 reprises. Cinq thématiques ont été abordées : réunion de rentrée, veille sociale, missions et formations des écrivains publics, communication, travail associé avec les bénévoles à l'accueil.

Période	Thématiques de travail
18/01/2024	*Organisations de l'accueil et l'accès aux droits dans les CSC parisiens : échanges de pratiques et production d'un état des lieux formalisé sur les modes d'organisation des accueils*
19/03/2024	*Présentation du SAMU social et plus précisément de la direction DELTA en charge des hôtels sociaux en Île-de-France. Intervention d'Archibald Lorfanfant, Chef de projet plaidoyer et participation*
06/06/2024	*Les bénévoles de l'accueil, de l'accès aux droits et du numérique : échange sur leurs besoins et leurs difficultés, travail spécifique sur la formation des bénévoles*
06/11/2024	*Réunion de rentrée : actus, interconnaissance, formations bénévoles, coalition dématérialiser sans déshumaniser, échanges sur la rentrée dans les centres et sur la programmation de rencontres de l'année scolaire à venir.*

Perspectives 2025 pour les référent·e·s accueil :
En 2025, le groupe de pairs accueil continuera à se réunir environ 4 fois dans l'année en format classique d'une demi-journée en présentiel car ces temps sont plébiscités et permettent la rencontre entre les salarié·e·s.

Les thématiques fixées pour l'année sont les suivantes :

- quelle formation sur les postures d'accueil et modalités éventuelles d'un groupe d'analyse de pratiques ;
- la charte du bénévole d'accueil : quel contenu, comment impliquer les bénévoles dans son élaboration ? ;
- cartographie des partenaires de l'accueil état des lieux des difficultés rencontrées ;
- le projet accueil : son cadre, ses limites, comment communiquer ;
- comment construire du collectif dans l'accès aux droits et à l'accueil ;
- la santé mentale et le soutien psychologique des habitant·e·s.

Le séminaire des administrateurs·ices des centres parisiens

La Fédération a organisé pour la troisième année consécutive un séminaire de rentrée à destination des administrateurs et administratrices du réseau parisien.
Le sujet à l'ordre du jour était : Travailler le politique dans les centres sociaux et socioculturels parisiens : quelles pratiques ? Quelles limites ?
Le groupe a plus particulièrement exploré les deux questions suivantes :

- Comment permettre l'expression constructive des désaccords et des opinions au sein de nos structures, tout en préservant le lien social ?
- Quel rôle des conseils d'administration dans ce contexte ?

Au total, 30 administrateurs·ices issus de 14 centres sociaux et socioculturels parisiens se sont réunis le samedi 28 septembre après-midi toute la journée au centre social Le Picoulet.

Perspectives 2025 pour les administrateurs·ices :

- Reconduite d'un séminaire de rentrée en septembre/octobre 2025

Les directions

Un séminaire dédié aux directeurs·ices des centres sociaux et socioculturels parisiens a réuni 13 participant·e·s, le 17 mai 2024, avec pour thème “Réenchanter notre travail”.

Ce séminaire, coconstruit avec la participation de plusieurs directions, s’est articulé en plusieurs séquences d’échanges (réenchanter notre travail, échanges sur des outils de gestion, intervention de l’institut Alinsky sur la participation des habitant·e·s).

La séquence “réenchanter notre travail” a produit les pistes d’actions et de réflexion suivantes, dont l’approfondissement pourra être poursuivi collectivement en 2025.

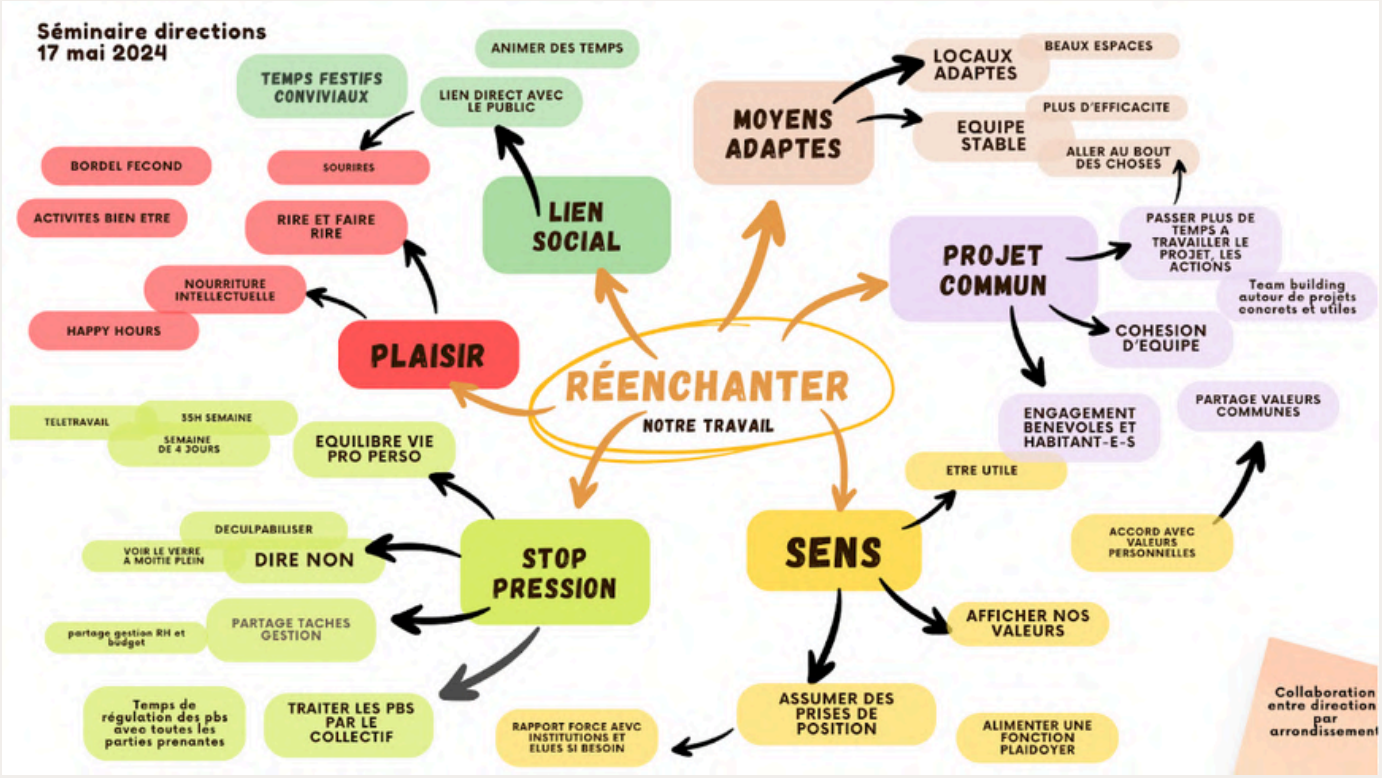

NON À LA LOI IMMIGRATION
RETRAITES EN DANGER
Ni PRÉCARITÉ Ni EXPULSIONS
RÉGULARISATIONS
PLUS DE MOYENS!
J'♡ MON CENTRE SOCIAL
LIEN SOCIAL
VOTEZ!
SOLIDAIRES & CITOYEN·NE·S
DES GENS PAS DES MACHINES

Ils nous soutiennent :

Retrouvez notre actualité fédérale :

via le site internet

www.paris.centres-sociaux.fr

notre newsletter

Lettre fédérale
"Solidaires et citoyen·ne·s"

les réseaux sociaux

fcs75@centres-sociaux-paris.org
www.paris.centres-sociaux.fr

Fédération de PARIS

© 2024 Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris
Conception et réalisation graphique : Zelda Mauger, graphiste - Isabelle Messalti, assistante fédérale
Photos ©martanascimento / Textes : Équipe Fédérale
Toute reproduction est interdite - Tous droits réservés - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.